

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 Septembre 1879.

Bulletin politique.

LA DISSOLUTION.

Le Journal de Rouen publie, sur l'éventualité d'une dissolution, une correspondance qui devait être et a été très-remarquable. Le fait que cette correspondance reflétait l'opinion de M. Jules Simon suffisait pour qu'on s'arrêtât tout particulièrement en haut lieu sur des conclusions auxquelles on sait que l'écrivain est personnellement intéressé, puisqu'on s'accorde à dire qu'un ministère de dissolution serait un ministère Jules Simon.

Voici donc ce que dit le Journal de Rouen, en envisageant le cas où un conflit entre les deux Chambres rendrait une nouvelle dissolution nécessaire. Tout d'abord, il constate que :

« Peut-être est-on en droit de dire que la Chambre est plus avancée que le pays, plus portée à la lutte et aux aventures... » Par conséquent, c'est sur la Chambre et non sur le Sénat que M. Jules Simon fait peser toute la responsabilité des événements qui amèneraient une seconde dissolution. A ses yeux, s'il y a conflit, c'est que la Chambre n'aura voulu faire aucune des concessions nécessaires, et partant, c'est elle qui est et qui reste responsable.

« M. Jules Simon voit à la dissolution anticipée une autre raison qui me surprend bien un peu. C'est que M. Grévy n'a pas encore gouverné. » Il y a encore là une appréciation qui ne me semble pas admissible. M. Grévy n'a pas gouverné et M. Grévy ne gouvernera pas. Il n'y aura sous sa présidence, et par M. Grévy lui-même, aucun essai, aucune tentative de restauration d'un pouvoir personnel quelconque. Je vous l'ai dit déjà : M. Grévy est un parlementaire,

et un parlementaire dans toute la force du terme. Il dissoudra la Chambre parce que c'est son droit; mais il ne gouvernera pas en dehors des Chambres, parce qu'il excéderait ce droit.

» Donc, vous le voyez, M. Jules Simon pense à une dissolution; il y pense d'autant plus certainement qu'il en cherche les motifs. De ces motifs, je croirais volontiers qu'il a trouvé le meilleur en disant, comme je vous le répétais tout à l'heure : « La Chambre est plus avancée que le pays, plus portée à la lutte et aux aventures. »

Les journaux anglais sont très-préoccupés, en ce moment, de la possibilité d'une alliance entre la Russie et la France. Le Times, commentant le voyage du prince de Hohenlohe à Gastein où l'avait appelé M. de Bismark, se livre à des considérations qui sont une nouvelle preuve de la nature des préoccupations qui assiègent l'opinion publique en Angleterre.

Le correspondant du Times à Paris cherche à deviner ce que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris a pu dire au grand chancelier, et il s'exprime ainsi :

« Le prince de Hohenlohe aura, sans aucun doute, dit au chancelier que personne en France, parmi ceux qui gouvernent ou qui exercent une influence politique quelconque, n'a des sympathies russes, et qu'une idée semblable ne se rencontre pas chez les réactionnaires en général, mais bien, ce qui est assez singulier, dans le parti orléaniste. Les légitimistes préféreraient une alliance avec l'Autriche, et les bonapartistes pencheraient plutôt vers l'Angleterre. Quant aux républicains, il ne peut entrer dans l'idée d'aucun d'eux d'arriver à une entente avec le plus despotique des gouvernements.

» Pour les débris du parti orléaniste, la prédilection russe constitue une espèce de redevance, et, comme toujours, c'est un organe de ce parti qui, bien que sans beaucoup de résultat, poursuit la campagne que le prince Gortschakoff a favorisée avec une

complaisance suspecte. Voilà ce que le prince Hohenlohe doit avoir dit au prince de Bismark, et il doit avoir ajouté que, tant que M. Waddington restera aux affaires étrangères, la France ne se laissera aller à aucune alliance ou entente capable de faire surgir le moindre doute par rapport à sa ferme résolution de poursuivre une politique strictement pacifique. »

Ce qui veut dire que M. de Bismark compte sur ses bons amis les républicains et que les Anglais comptent sur M. de Bismark.

GAMBETTA-LE-SILENCIEUX.

Il est une chose que l'on ne remarque pas assez; c'est, au milieu du tapage oratoire qui remplit la France depuis huit jours, le silence obstiné de M. Gambetta.

A quoi songe le Mirabeau de la troisième République?

Les Ferry, les Lepère, les Louis Blanc, les Blanqui, les Paul Bert et tant d'autres accumulent discours sur discours, se transportent sur tous les lieux où s'organisent des démonstrations opportunistes, radicales ou socialistes;

Seul, M. Gambetta voyage discrètement, pour son plaisir, presque incognito.

Le terrible orateur ne semble avoir qu'une préoccupation : ne pas faire parler de lui.

Ses électeurs, il y a une semaine, cherchaient en vain leur député.

Était-il à Londres, ou à Ville d'Avray? L'on n'en savait rien.

Le président de la Chambre se méfie de l'opinion, il se méfie de lui-même. Il sait qu'il ne peut parler sans dire quelque chose, et il aime mieux se taire.

C'est bon pour un Blanqui et pour un Louis Blanc, qui n'ont rien à espérer et rien à perdre, de se prodiguer en public.

Ceux-là ne sont pas ambitieux; ce sont des apôtres. Leur métier est d'annoncer partout l'évangile révolutionnaire.

M. Gambetta, lui, est devenu un homme politique sérieux. Il a compris que si la parole est d'argent, le silence est d'or. Il songe

que si M. Jules Grévy est devenu Président de la République, c'est peut-être parce qu'il ne faisait plus de discours.

L'opportuniste de cet orateur, autrefois infatigable, consiste maintenant à laisser les autres parler et se fatiguer.

Comme il a abandonné la tribune pour le fauteuil de la présidence, il abandonne les réunions et les banquets pour les conciliabules.

Ce n'est plus l'homme de combat, c'est l'homme de combinaisons;

Ce n'est plus ni un député ni un orateur, ni un chef de groupe;

Ce n'est plus le commis-voyageur de la République;

C'est un prétendant.

Il ne parlera désormais que lorsque l'heure sera venue de lancer son manifeste.

Chronique générale.

Dans le prochain conseil qui sera tenu au ministère des affaires étrangères, on s'occupera de la réponse qu'il convient de faire à une demande pressante d'un grand nombre de préfets.

Ces fonctionnaires voudraient savoir si le gouvernement est d'avis qu'ils doivent, oui ou non, facilement ou difficilement, autoriser les changements d'instituteurs votés par les conseils municipaux. Il y a en ce moment 121 communes qui attendent les décisions préfectorales.

On dit aujourd'hui que M. Lepère, qui passe pour être, dans le cabinet actuel, le ministre le plus en communion d'idées avec M. Gambetta, aurait les plus grandes chances de succéder à M. Waddington comme président du conseil, au moment où auront lieu les modifications ministérielles qui paraissent inévitables.

Le monde radical se montre bien décidé à ne pas se laisser surprendre par l'éventualité d'une dissolution et des élections générales. De tous côtés, si l'on en croit des cor-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA GOUTTE D'EAU

(Suite.)

Cependant les jours s'écoulaient rapidement. La date fixée pour le mariage approchait. Laurent de Mille charmait de plus en plus Julienne. Les cadeaux abondaient, de sa part, et certainement aucune femme du monde riche de Paris n'eût pu en souhaiter davantage.

Tantôt c'étaient des bouquets d'un prix inestimable, que le gentilhomme piémontais adressait à la fille de Bertoz; tantôt il envoyait des bijoux magnifiques, devant lesquels Julienne s'extasiait.

Laurent était un de ces glorieux qui n'admettent pas de résistance à leurs desirs, qui ne savent pas modérer leur passion d'éclipser autrui. La perspective de palper un jour les millions de l'ancien peaussier l'affolait quelquefois, et plus souvent à mesure qu'il se sentait plus près d'atteindre au but.

Julienne lui plaisait, assurément; Julienne était une jeune fille presque accomplie. Seulement, l'ami du comte de Horn ne possédait pas la fibre sentimentale; il lui fallait la richesse, pour mener

train de prince, et rivaliser, au moins, avec les parvenus de l'époque, avec ces Mississipiens qui passaient de l'écurie au salon, de l'échoppe à l'hôtel monumental. M<sup>lle</sup> Bertoz s'était rencontrée sur son chemin. En l'épousant, il s'alliait à sa fortune; s'il dérogeait à son blason, il devenait millionnaire.

Avant même que l'on eût procédé à la célébration du mariage, Laurent de Mille avait acheté maison et mobiliers, chevaux et équipages. La renommée vantait ses prodigieuses emplettes. Mais quelques voix envieuses, sans doute, avaient averti M. Bertoz.

Le père de Julienne conçut alors des inquiétudes, qu'il garda pour lui, sans en rien laisser voir à la jeune fiancée du Piémontais, si confiante et si heureuse!

La veille du mariage, pourtant, l'ancien peaussier, contemplant sa fille qui essayait son costume de mariée, parut très-soucieux et comme embarrassé en la félicitant sur la magnifique toilette qu'elle revêtait.

Julienne s'en aperçut, interrogea son père, avec sa douceur accoutumée.

— Tu ne sembles pas aussi heureux de mon bonheur que je l'aurais espéré? dit-elle. Pourquoi cela?... Réponds, je t'en prie?

— C'est parce que je suis père, fit après une pause et un peu tristement Bertoz. Je pense à toi, je n'ai que ton avenir en vue. Aussi, lorsque des

bruits alarmants viennent me trouver, lorsque je puis craindre qu'un homme auquel tu appartenais ne remplisse pas son devoir et soit plus ambitieux que tendre et aimant, il me vient au cœur une sorte de remords...

Une sorte de remords! répéta Julienne qui ne comprenait pas bien la pensée de Bertoz... Ah! mon cher père!... Si tu te sépares de moi, c'est parce que tu n'agis pas en égoïste, comme le marquis d'Orrel qui a éloigné sa fille de Paris pour qu'on ne la lui demandât pas en mariage... Je trouve cela abominable, soit dit en passant...

En parlant ainsi, Julienne souriait d'une façon adorable. M. Bertoz l'embrassa, et lui adressa encore cette question :

— Crois-tu fermement, Julienne, que M. de Mille n'ait aucune arrière-pensée en épousant la fille d'un roturier, lui si parfait gentilhomme?

— Qui, mon père, je le crois fermement; il me suffit pour cela de consulter mon propre cœur... M. de Mille a pour moi une affection très-sincère, et je pourrais ajouter très-vive, car elle le porte à exagérer les attentions dont il me comble chaque jour... Il me l'a prouvé, au risque de me déplaire.

— Tant mieux, fit le millionnaire; j'ai eu tort de me laisser ébranler par certains rapports qui ont frappé mon oreille. Chère enfant, la richesse ne m'a pas ébloui, et, plutôt que de te voir malheureuse en ménage, j'abandonnerais tout pour re-

tourner à Montélimar et y vivre dans l'humble aisance dont je me contentais l'année dernière avant d'avoir gagné mon immense fortune.

— Moi aussi, reprit Julienne, je préférerais la pauvreté à une existence qui ne pourrait satisfaire que ma vanité... Mais j'ai confiance en celui dont je vais devenir la femme. Il m'aime autant que je l'aime... Ses regards me le disent encore plus que sa voix, lorsqu'il se trouve à mes côtés. Ah! je ne saurais le blâmer de posséder cette fierté que donne la haute noblesse... Nous ne comprenons pas cela, nous qui sommes nés dans le peuple, et...

— Tu t'y accoutumeras facilement, interrompit Bertoz d'un ton radouci... Ma fille a tous les mérites d'une princesse : beauté, grâce et bonté...

Allons, je n'ajoute rien... Je m'incline et te laisse absolument maîtresse de ton sort... D'ailleurs, je l'avoue, il serait bien tard pour renoncer à cette union, dont tout Paris est occupé à cette heure.

— Assurément, dit Julienne en agitant le cordon d'une sonnette.

Manette entra. M. Bertoz baisa sa fille au front, ne dit pas un seul mot, et sortit un peu moins soucieux qu'il ne l'était à son arrivée.

— Elle l'aime! murmura-t-il encore quand il ne fut plus en présence de Julienne... Que la volonté de Dieu s'accomplisse! Au lieu de faire des rapports sur ce qui ne les regarde pas, les gens devraient s'occuper de leurs affaires! Elle l'aime!



responsances officielles adressées à divers ministres, le mot d'ordre est donné de se préparer en vue d'élections, fussent les préparatifs que l'on fera rester inutiles, pour cette fois. On pressent déjà, malgré les assurances des officieux, que le conflit s'accroîtra entre les Chambres, à propos des lois sur l'enseignement, et que de ce conflit naîtra un nouveau ministère qui demandera la dissolution.

Plusieurs membres des deux Chambres ont appelé l'attention des ministres présents à Paris sur les dangers réels que peut susciter, pour la République, l'incessante apologie de l'insurrection de la Commune par la presse ultra-radical, non-seulement de Paris, mais aussi des départements.

Parmi les commentaires auxquels donne lieu, dans le monde républicain, la lettre de M. Hervé, citons celui-ci :

« M. Jules Simon se croirait certain d'arriver à une entente avec les orléanistes, sur le terrain de la République conservatrice. Cette rumeur se concilierait parfaitement avec les efforts réitérés qui auraient été faits, dit-on, sous une inspiration officieuse, pour rapprocher M. Jules Simon de M. Gambetta. Ces efforts n'ont pas abouti, les deux adversaires étant réciproquement très-irrités des propos fort durs tenus par chacun d'eux sur le compte de l'autre, que des tiers trop zélés se sont naturellement empressés de leur rapporter en les envenimant. »

Tout ce tapage doit cesser, car voici ce que publie la *Civilisation* avec un cachet presque officiel :

« Nous sommes à même d'affirmer, avec une pleine certitude, que la lettre-réclame de M. Edouard Hervé a été absolument ignorée des princes de la Maison de France; qu'il n'a été autorisé, en quoi que ce soit, à tenir le langage qu'il a rendu public, ou à tenter aucune démarche qui pût faire mettre en doute l'union si nécessaire de tous les royalistes autour de la famille royale de France.

Notre affirmation est certaine et défie toute contradiction.

Bien qu'un assez long laps de temps nous sépare de la rentrée des Chambres, nous croyons savoir, dit la *Liberté*, que M. Jules Simon a presque achevé son rapport sur le projet de loi Ferry.

Les amis de M. Jules Simon prétendent que l'ancien président du conseil est à peu près certain aujourd'hui que le Sénat ne votera pas l'article 7 et peut-être même qu'il repoussera en bloc toute la loi Ferry. Le moment serait arrivé, aurait dit M. Jules Simon, de marcher résolument en avant pour combattre la ligue radicale à laquelle quelques ministres prêtent la main.

On lit dans la *Patrie* :

« L'une des premières, on pourrait même

dire la première des questions dont M. Lepère va s'occuper à son retour, c'est la désignation du successeur de M<sup>r</sup> de la Tour-d'Auvergne au siège de Bourges.

« Le bruit court que le Palais-Bourbon aurait déjà choisi un candidat, qu'il voudrait faire accepter sans discussion par le gouvernement, à charge par celui-ci de l'imposer, coûte que coûte, à la cour romaine. »

Il est très-probable pour beaucoup d'autres, d'après la correspondance Saint-Chéron, que la nomination du successeur de M<sup>r</sup> de la Tour-d'Auvergne va amener une réédition des incidents qui se sont produits quand il fallut pourvoir à l'évêché d'Amiens. On pousse notre gouvernement à nommer quelque prêtre « libéral » et à soutenir ensuite son choix mordicus envers la cour de Rome, au risque d'amener une rupture que certains gens appellent de tous leurs vœux.

Le ministère ayant constaté que l'opposition contre l'article 7 devenait, chaque jour, plus vive, paraît désireux de gagner du temps et cherche à obtenir des chefs du Sénat que la discussion ne soit abordée qu'à la session ordinaire de 1880. M. Jules Simon insiste, au contraire, pour une discussion prompte.

Dans le prolétariat parisien, on est en très-grande défiance du prince Napoléon, et l'on surveille très-sévèrement, comme faux-frères, tous ceux qui montrent quelque sympathie pour le prince.

M. Pinard, l'ancien ministre, va lancer un nouveau journal à un sou, qui sera, dit-on, nettement Jérômist.

M. Pinard se serait complètement rallié au prince Napoléon.

Les radicaux de Saint-Etienne, de Moulins et de Chambéry ont formé une ligue pour empêcher que les conférences que M. de Mun doit donner dans ces localités puissent avoir lieu et qu'à force de tapage elles soient interdites par l'autorité.

Un grand scandale politico-financier serait, nous dit-on, sur le point d'éclater. Le public apprendrait, par là, que beaucoup de questions financières et politiques se décident actuellement d'après les renseignements fournis par un gouvernement étranger dont la sympathie pour la France n'est rien moins que prouvée.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« La nouvelle, d'après laquelle le général Gresley perdrait son portefeuille au commencement de la session prochaine, repose sur des raisons sérieuses.

« Le général Gresley n'a pas toute la confiance de M. Gambetta qui le trouve, dit-on, « trop sceptique » et qui, d'ailleurs, veut au ministère de la guerre un auxiliaire plus dévoué encore. De son côté, les exigences dictatoriales de M. Gambetta commencent à fatiguer le général Gresley; il serait à bout de sacrifices et de complaisances.

« On raconte que, pour le faire tomber, la gauche emploierait le stratagème dont le général Gresley a lui-même usé, quand il a prêté son concours à M. Gambetta pour faire tomber le maréchal de Mac-Mahon.

« D'autre part, on assure que le général Gresley, informé du danger, essaierait de s'arranger une chute honorable. Il apporterait à la tribune une proposition qui ne serait agréée ni de M. Gambetta, ni de M. Laisant, ni de M. Langlois. Après l'échec de sa proposition, il donnerait sa démission immédiatement. »

M. Jules Ferry est attendu à Lyon ce soir ou demain matin. Les amis de l'instruction laïque et obligatoire préparent une manifestation bruyante en faveur de l'article 7.

M<sup>me</sup> Thiers, qui n'a qu'une médiocre confiance dans les événements qui peuvent surgir, a eu la précaution d'emporter à Londres toutes les valeurs qu'elle possédait dans son hôtel de la place Saint-Georges. Les individus que son mari a fait exiler et qui reviennent de Nouméa ne lui inspirent pas une grande sécurité.

On prend ses précautions.

Un certain nombre de familles, portant des titres nobiliaires depuis deux ou trois cents ans, sont dans l'intention de faire rédiger une consultation de juristes, afin d'attaquer devant les tribunaux la circulaire de M. Le Royer.

M. Louis Blanc va visiter successivement Cette, Montpellier, Nîmes, Toulon, Avignon et Lyon, et partout il sonnera le tocsin révolutionnaire à toute volée, comme il l'a fait à Marseille. Cet état de choses inquiète bon nombre de sénateurs et de députés qui sont arrivés à Paris cette semaine, et qui sollicitent du président du conseil les mesures les plus propres pour arrêter les divagations de l'homme aux ateliers nationaux, qui, à lui seul, a déjà provoqué la terrible insurrection de juin 1848.

Mais M. Waddington, avec son flegme tout britannique, répond que M. Louis Blanc est sénateur et que le gouvernement désire laisser au bon sens des populations le soin d'apprécier les théories de l'un des membres les plus illustres de nos Assemblées.

On nous affirme que la fille de M. Louis Blanc, qui a terminé son noviciat, va entrer définitivement chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

On nous affirme encore que M. Louis Blanc a l'air très-satisfait de cette détermination et qu'il fait à sa fille de nombreuses visites quand il est à Paris.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Demain dimanche, 28 septembre, à 7 heures 1/2 du soir, la musique municipale exécutera dans le Square les morceaux suivants :

trompe. Ses créanciers nombreux attendent impatiemment la célébration de votre mariage. Son ami, le comte de Horn, ne vaut pas mieux que lui. N'épousez pas ce gentilhomme ruiné, qui vous ruinera, vous et votre père. Il en est temps encore : ne concluez pas cette union qui causera votre malheur. Je me fais ici l'écho de la voix publique. »

Après cette lecture, Julienne, toute tremblante et toute accablée, tomba sur un fauteuil. Son visage était pâle, son regard éteint.

Elle médita longtemps, profondément, sur le contenu de la missive, qui contenait une véritable dénonciation, sans articuler de preuves.

Sa première intention fut de montrer la lettre à Laurent de Mille, aussitôt que celui-ci paraîtrait à ses yeux. Mais l'amour l'emporta encore une fois. La détermination prise par Julienne fut de ne pas croire à ce que lui disait un anonyme, un lâche !

Alors, elle brûla la lettre en prononçant ces mots :

— Calomnie infâme !

Et quand elle vit Laurent de Mille, empressé, aimable, gracieux comme d'habitude, quand il joua l'amant passionné devant elle et devant M. Bertoz, quand il multiplia les hommages et les compliments à son adresse, Julienne s'accusa presque d'avoir seulement pu concevoir quelque soupçon sur un si noble personnage.

(A suivre.)

AUGUSTIN CHALLAMEL.

## Programme.

1. *Vercingétoris*, allegro..... LE MIRE.
  2. *Sylvana*, fantaisie..... WEBER.
  3. *Albino*, polka..... RENARD.
  4. *La Juive*, fantaisie..... HALÉVY.
  5. *Marietta*, mazurka..... RENARD.
- Le Chef, V. MEYER.

*Théâtre de Saumur.* — Demain dimanche, pour le premier début de la nouvelle troupe de comédie du théâtre d'Angers, représentation du *Bossu*, le grand drame de Paul Féval.

M. le ministre de la guerre vient de fixer du 6 au 18 octobre prochain l'époque à laquelle devront se réunir les conseils de révision pour statuer sur les demandes de sursis d'appel et de dispense à titre de soutiens de famille par les jeunes soldats de la classe de 1878 et les ajournés des classes de 1876 et 1877 reconnus propres au service.

Il importe donc que les demandes des intéressés soient parvenues dans les préfectures avant le 6 octobre.

## TOURS.

A l'occasion des fêtes de Tours qui commencent demain, le maire de cette ville vient de prendre un arrêté qui interdit, dimanche et lundi, pendant 2 et 3 heures, la circulation des chevaux et voitures dans certains quartiers et même sur les boulevards donnant accès aux gares.

L'*Indépendant d'Indre-et-Loire* fait suivre cet arrêté des réflexions suivantes :

« Nous voulons faire une seule petite observation au sujet de l'arrêté ci-dessus :

« Quand il s'agit de processions, M. le maire républicain crie bien haut que le passage du cortège interrompt la circulation. Mais quand il s'agit de fêtes données aux frais de tous pour le plaisir de quelques-uns d'entre eux, M. le maire républicain n'y font point tant de façons.

« Perpétuelle contradiction entre les actes et les paroles, — tel est le spectacle que nous donnent chaque jour les républicains de toutes couleurs. »

Hier, vers midi, une foule de curieux, rassemblés au bord de la Loire, en face de la rue Constantine, à Tours, ont assisté au lancement d'un magnifique petit bateau de plaisance à vapeur, le *Touriste*, construit dans les ateliers de M. Olivier, rue du Boisdénier.

Ce petit vapeur est à destination de Saumur.

Des légumes apportés hier matin au marché de Tours étaient couverts d'une légère couche de glace.

Ce temps, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, aura sans aucun doute une fâcheuse influence sur la récolte du vin, qui déjà se présentait sous d'assez tristes apparences.

## POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Yienne* :

« M. Sohier, chef de la musique de notre Ecole d'artillerie, vient d'être mis à la retraite. Il quitte Poitiers pour aller se fixer avec sa famille à Nice, où il doit prendre la direction de la musique municipale en même temps que celle du nouveau Casino.

« C'est une perte pour l'art musical poitevin. M. Sohier était pour ainsi dire des nôtres, car il avait su en peu de temps et avec une rare intelligence créer une musique militaire poitevine qui est certainement une des meilleures de notre armée.

« M. Sohier est un excellent musicien qui avait déjà fait ses preuves; il avait été chef de la musique du 2<sup>e</sup> voltigeurs de la garde impériale. Paris a encore gardé le souvenir de ses brillants succès, et son nom est inscrit sur le livre d'or de la vieille armée française. C'est aussi un compositeur émérite dont les œuvres sont appréciées de tous les connaisseurs et qui resteront longtemps au répertoire. »

## NANTES.

Le *Phare de la Loire*, journal républicain de Nantes, constate que le ministre du commerce est parvenu à mécontenter même la chambre de commerce de cette ville, qui cependant est libre-échangiste et qui s'était refusée à prendre part au congrès des chambres protectionnistes du 13 mai.

cela suffit... D'ailleurs, ma fille et mon gendre seront assez riches pour mener grand train.

— Déshabille-moi, Manette, dit Julienne à sa femme de chambre.

Manette s'approcha pour remplir son office. Elle avait une lettre à la main.

— Une lettre ! pour moi ! c'est singulier ! s'écria la fille de l'ancien peaussier...

— Oui, mademoiselle, pour vous.

— Et de qui la tiens-tu, Manette ?

— On vient de la remettre, tout à l'heure, au concierge de l'hôtel.

— Donne... Je ne sais si je dois la lire... Qu'est-ce que cela peut être ? Je ne reconnais pas l'écriture, fit Julienne prenant la lettre des mains de sa femme de chambre aussi intriguée que sa maîtresse.

Elle brisa le cachet, non sans émotion.

— Une lettre anonyme ! c'est une indignité ! s'exclama Julienne, qui jeta la missive aux pieds de Manette... Je ne la lirai pas !... Déshabille-moi, Manette... Oh ! non, il ne faut pas lire une lettre non signée.

Quelques minutes suffirent pour que mademoiselle revêtit une autre robe.

La lettre était restée sur le tapis, à demi ouverte, froissée.

— Mets au feu ce papier, dit Julienne à sa femme de chambre... J'ai des pressentiments... Quelque mystère est caché là-dessous... Personne ne

peut avoir besoin de m'écrire, à moins que ce ne soit un ennemi de M. Laurent de Mille... Or, je méprise les gens qui se servent du voile de l'anonyme.

On doit avoir le courage de son opinion.

— Vous avez grandement raison, mademoiselle, observa Manette... En général, ce sont les calomnieux qui emploient un pareil moyen.

— Des méchants, des envieux, des misérables ! ajouta Julienne avec dépit. Que leur importe mon mariage ! En vérité, je ne m'explique pas les choses qui se passent aujourd'hui... On a sans doute envoyé à mon père... Il m'a parlé, à l'instant, d'une manière qui me le fait supposer.

— Ah ! M. votre père se plaint de votre fiancé ? dit Manette étonnée... Je vais vous obéir, mademoiselle, et jeter cette lettre dans la cheminée.

La femme de chambre, en effet, se baissa pour ramasser le papier; puis elle se dirigea vers l'âtre qui flamboyait.

Mais Julienne se ravisa, soit par caprice, soit par curiosité.

— Non, donne, donne ! s'écria-t-elle vivement... Je veux connaître...

Elle prit de nouveau la lettre, ordonna à Manette de se retirer, et, demeurée seule, lut avidement les lignes suivantes :

« Mademoiselle,

« Déféz-vous de M. Laurent de Mille. Il vous



M. Tirard, à la grande stupéfaction de ses auditeurs, a déclaré que si la marine marchande souffrait, c'était par sa faute; que si l'on ne voyait aucun navire français dans les Indes, en Australie et ailleurs, cela tenait à notre apathie, à notre manque d'initiative et d'énergie. Il a ajouté que le gouvernement ne pourrait pas consentir à accorder indéfiniment des primes à la marine. Si notre marine ne peut pas vivre sans obtenir les primes qu'elle réclame, elle cessera d'exister; il est honteux (sic) de constater l'incurie des armateurs français, a dit le ministre.

Mais, a-t-on objecté, si la marine marchande disparaît, où la marine militaire trouvera-t-elle des hommes pour se recruter?

— Nous n'avons nullement besoin de la marine marchande pour recruter nos équipages de la flotte, a répondu M. Tirard.

L'effet qu'a produit cette déclaration sur les représentants des intérêts de la marine marchande qui entretenaient le ministre de la malheureuse situation de cette marine, n'a pas été favorable.

On lit dans le *Journal de l'arrondissement de Châteaubriant* :

« A la foire du 15 de ce mois, le sieur Hamon, Joseph, demeurant à Soulvache, s'aperçut qu'on venait de lui soustraire une somme de 320 fr., dans l'une des poches d'un vêtement placé sous sa blouse.

Il accusa immédiatement un individu étranger au pays, qui se trouvait près de lui, d'être l'auteur du vol; celui-ci protesta, mais des personnes affirmaient l'avoir vu relever la blouse de Hamon et en concluait qu'il était bien le voleur.

En raison des protestations de l'inconnu, Hamon proposa d'appeler deux gendarmes, qui étaient tout près, pour passer la visite de ses poches et s'assurer si réellement il n'avait pas la somme qui venait de lui être enlevée.

Le filou déclara qu'il voulait bien être fouillé; mais il demanda que ce fût par le maire, et non par la gendarmerie.

Hamon accepta la proposition, et tous deux quittèrent le champ de foire pour se rendre chez M. le maire.

Arrivés près de la demeure de ce magistrat, en face l'auberge tenue par Merel, ils apprirent qu'il était à la foire.

Hamon proposa alors de retourner à la foire. L'autre y consentit, mais il demanda à entrer chez Merel pour prendre des objets qu'il y avait déposés.

A peine entré, le voleur quitta sa blouse, qu'il déposa près de Hamon, pour enlever à celui-ci toute velléité de le suivre dans la chambre où il allait, disait-il, prendre ce qui lui appartenait.

Hamon attendit un quart-d'heure environ le retour de cet étranger, et, ne le voyant pas revenir, s'informa près des personnes de la maison s'il était toujours dans la chambre. On y monta, mais l'individu avait disparu.

Cet adroit filou avait bien, dans une chambre de l'auberge, divers objets qu'il n'a pas emportés et qu'il s'est bien gardé de venir prendre. Parmi ces objets figuraient des blouses de différents modèles qui devaient lui servir à se déguiser de diverses façons.

## QUESTIONS AGRICOLES.

### LE DÉCHAUMAGE.

Partout où l'agriculture se fait d'une manière logique et raisonnée, aussitôt la moisson terminée, on s'empresse d'ouvrir le sol à l'air, par une légère façon donnée à l'aide d'une charrue ordinaire ou mieux à l'aide d'un scarificateur; on donne à cette façon le nom de *déchaumage*. Dans beaucoup de contrées, on ne se rend pas encore bien compte de la valeur de cette opération, et cependant si l'on visite nos départements du Nord, on verra que, sans attendre l'enlèvement de la récolte, aussitôt que le grain est dressé en dizeaux, la charrue sillonne les champs.

Les céréales, surtout les grains d'hiver, occupent le sol pendant un laps de temps très-long; pendant cette période, la terre se lasse et les fluides atmosphériques ne sont plus que peu ou point absorbés; en ouvrant la terre par la charrue, les phénomènes d'absorption reprennent toute leur activité et le sol bénéficie largement des principes ammoniacaux et des réactifs répandus dans l'air.

Le déchaumage a donc pour effet de fertiliser la terre en l'exposant aux influences atmosphériques; mais une autre conséquence bien plus importante de cette façon, c'est de détruire les mauvaises herbes. La plupart des mauvaises plantes, qui croissent en même temps que les céréales, mûrissent leurs graines avant celles-ci, et il en résulte que ces graines se répandent sur le sol. Beaucoup de cultivateurs, pour aller plus vite, se figurent qu'un labour léger de 6 à 8 centimètres de profondeur constitue un travail inutile et que l'on arrive au même résultat avec un labour ordinaire, c'est-à-dire d'une profondeur de 0,15 à 0,20. Qu'ils se détrompent. Sans doute, les phénomènes d'absorption des gaz s'accomplissent également avec un labour de cette profondeur, mais la destruction des mauvaises herbes n'est pas aussi certaine. Une simple explication suffit pour s'en convaincre.

Pour que la graine puisse germer, il faut le concours de trois éléments: l'air, la chaleur et l'humidité; de plus, il est indispensable que ces trois éléments agissent ensemble, et si l'un vient à manquer, l'évolution du germe n'a pas lieu.

Or, que se passe-t-il avec un labour ordinaire? L'humidité et la chaleur ne feront pas défaut, mais l'air n'arrive plus et la graine enfouie profondément ne germe pas; elle ne pourrit pas non plus, elle se conserve parfaitement, et quand de nouveaux labours les ramènent au-dessus, elles se trouvent alors dans de bonnes conditions sous le rapport de l'air, de l'humidité et de la chaleur; elles germent et viennent salir les récoltes.

On peut par là expliquer l'apparition périodique de certaines plantes, entre autres de la *Moutarde sauvage*, que l'on connaît mieux dans les campagnes sous le nom de *Sené*.

Par un labour superficiel de déchaumage, les graines rencontrent l'air, l'humidité et la chaleur, elles germent et peuvent être détruites facilement; par une semblable façon, celle-ci mettra encore les graines qui auraient pu échapper à l'action de la première dans de bonnes conditions de germination, une nouvelle génération réapparaîtra et le sol se trouvera nettoyé à peu de frais; nous recommandons même cette succession de labours légers aux cultivateurs dont les terres sont fortement salées par des mauvaises herbes annuelles; ces façons préventives sont bien moins onéreuses que les façons d'entretien. (*Journal des Campagnes.*)

## Faits divers.

### UN REMÈDE CONTRE L'IVROGNERIE.

L'ivrognerie est malheureusement un sujet toujours actuel. Les législateurs se sont souvent préoccupés des moyens d'enrayer les progrès de ce terrible vice. Les médecins portent aussi parfois leurs préoccupations de ce côté. Voici l'un d'eux, le docteur Dunger, qui prétend avoir trouvé un moyen non seulement de guérir l'ivrogne, mais de l'empêcher de récidiver, ce qui serait tout à fait merveilleux. L'ivrogne guéri a l'horreur du spiritueux et ne peut plus en boire sans avoir des nausées. Si cela est vrai, le docteur Dunger mérite une place d'honneur parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il ne garde pas le secret de sa découverte, il ne prétend en tirer aucun profit personnel et la livre au public. La voici :

« Il existe quatre-vingts variétés environ de cet arbre merveilleux dont tout le monde connaît le nom et qui a rendu déjà à l'humanité tant de services: le *quinquina*. Parmi ces variétés, il en est une qui porte en elle le remède contre l'ivrognerie: c'est le quinquina rouge (*cinchona rubra*), qu'on trouve, ou du moins dont on trouve l'écorce, — car c'est l'écorce seule qui agit, — chez les pharmaciens et les droguistes.

Le docteur Dunger prend un demi-kilogramme de l'écorce du quinquina rouge, la réduit en poudre, fait tremper cette poudre dans un demi-litre d'alcool pur. Après quoi, il passe ce mélange, le réduit, par l'évaporation, à un quart de litre, et c'est fini.

Quant à l'administration du remède, elle n'est pas plus compliquée. Pendant les deux premiers jours, il en donne au malade une cuillerée à café toutes les trois heures; le troisième jour une demi-cuillerée, le quatrième un quart, puis successivement quinze gouttes, dix gouttes, cinq gouttes, etc. La moyenne du traitement est de sept jours.

Le docteur Dunger raconte aussi comment il a fait cette découverte :

« Disséquant un jour le cerveau d'un homme mort du *delirium tremens*, il reconnut un état maladif des nerfs quadrijumeaux. Il chercha le remède pendant longtemps, et il le découvrit par hasard en guérissant d'une fièvre intermittente un homme qui était adonné à la boisson. Comme la fièvre était violente, il avait eu l'idée d'employer le quinquina rouge au lieu de quinine. La fièvre disparut et notre homme, à son grand regret, depuis lors, éprouvait du dégoût chaque fois qu'il essayait de revenir à l'eau-de-vie. »

Vénus et Saturne ne sont pas les seules planètes qui sollicitent en ce moment l'attention des astronomes, car, le 13 du mois de novembre Mars arrivera à son opposition.

C'est un phénomène qui, par suite de la faible différence entre la vitesse de la planète autour du soleil et de celle de la terre, n'arrive que tous les deux ans.

L'intérêt qui s'attache à l'opposition prochaine est d'autant plus grand que c'est la première qui se produit depuis que M. Asaph Hall a découvert les deux satellites dont ce globe voisin du nôtre est orné.

Quoique les observations soient moins favorables qu'en 1877, on s'attend à retrouver les deux petits corps célestes dont la découverte a produit tant d'émotion, et des éphémérides que l'on a tout lieu de croire exactes ont été calculées à l'aide des observations connues.

### SEMAINE FINANCIÈRE D. L.

#### L'Assurance Financière.

La hausse de nos rentes a subi un léger temps d'arrêt; il n'y paraît plus, les acheteurs tiennent de nouveau la corde et la garderont vraisemblablement même au-delà de la prochaine liquidation.

3 0/0: 83,57. — 3 0/0 amortissable: 86,27. — 5 0/0: 118,47. — Foncier très-enlevé à 1,020. — Banque européenne demandée fin octobre à 820 fr., dont 20 fr., détenteurs exigeants. — Marché assez bon.

Voici que la Finance vient prouver que, elle aussi, sait perfectionner son outillage. Avant que l'Assurance financière, fondée il y a 3 ans, ne fonctionnât, on pensait connaître tous les puissants effets de l'intérêt composé, il n'en était rien. Ce n'est véritablement que depuis la création de cette association qu'il est permis d'apprécier l'efficacité de ce ressort mathématique et économique dénommé intérêt composé et d'embrasser l'étendue des services qu'il peut rendre aux hommes. Cette puissance, sous bien des côtés, était encore inconnue. L'Assurance financière la révèle dans toute son étendue. Les Compagnies d'assurances sur la vie avaient l'habitude d'exploiter l'intérêt composé exclusivement au profit de leurs actionnaires; l'Assurance financière, plus féconde, a façonné ce prodigieux outil de manière à ce qu'il devint la sauvegarde efficace de l'individu en général; c'est ainsi qu'elle accumule sûrement l'épargne pour l'époque où elle est le plus indispensable, qu'elle combat l'imprévoyance et répare avec succès les désastres qui ont pu nous atteindre, nous ruiner, au cours de notre carrière. Tel est, en effet, le beau programme appliqué depuis trois ans par l'Assurance financière, et pour l'extension duquel la Société des Dépôts et Comptes-Courants demande en ce moment quelques millions au public qui ne saurait les lui refuser.

Les 60,000 parts ou Bons bénéficiaires émis par cette dernière Société sont offerts au public au prix de 600 fr. l'une; elles ont droit: 1° aux annuités à prélever sur les recettes brutes; 2° à 45 0/0 dans les bénéfices sociaux; 3° aux remboursements anticipés.

La notoriété et la considération dont jouit la Société des Dépôts et Comptes-Courants nous dispensent d'insister en faveur de la Société qu'elle patronne. L'une et l'autre évidemment sont assez avant dans la confiance du public pour obtenir de lui ce qu'elles lui demandent.

J.-B. DELAVAUULT.

## DÉCENTRALISATION

Après la guerre, un grand changement s'est opéré dans les affaires: Paris, abandonné forcément depuis plusieurs mois, a voulu ressaisir son prestige; d'immenses

établissements avec d'énormes capitaux se sont fondés. Bientôt Paris ne leur a pas suffi pour l'écoulement de leurs marchandises, et ils ont envahi la province par leurs annonces, leurs réclames et l'envoi de leurs échantillons.

Un instant on a cru le commerce de détail anéanti en province.

L'Exposition est arrivée. Tout le monde a voulu visiter les merveilles promises et visiter en même temps les grands magasins dont on avait tant entendu parler. Les acheteurs se sont vite aperçus que les avantages qu'on leur offrait étaient plutôt apparents que réels et que la seule chose qui manquait à la province, c'était l'assortiment.

Une réaction s'est faite alors; chaque grande ville a voulu avoir son grand magasin. Angers seul restait stationnaire et aurait lutté difficilement sans le vaste établissement du Palais des Marchands.

Cette maison, placée déjà au premier rang dans cette localité, va devenir avec ses six grandes nouvelles galeries un des magasins les plus importants de toute la province et concourra à empêcher les acheteurs d'abandonner leur ville pour faire leurs achats à Paris.

## Nouvelles à la main.

Un joli trait d'avocat recueilli par le *Journal amusant* :

Un boucher entre dans le cabinet d'un avocat.

— Monsieur l'avocat, demande-t-il, lorsqu'un chien occasionne un dégât, le propriétaire de l'animal est-il responsable?

— Certainement.

— En ce cas, comme votre chien vient d'emporter un magnifique gigot de mon étal, c'est dix francs que vous me devez.

— Rien de plus juste, réplique l'avocat, et cela tombe à merveille, car c'est précisément le prix de la consultation que je viens de vous donner.

### Du Triboulet.

Scène caniculaire sur la terrasse d'un café du boulevard Montmartre.

Entre deux bohèmes :

— Sais-tu que le duc de X... a 50 centimes à dépenser par seconde?

— Par seconde?

— Oui, comment ferais-tu pour dépenser ça?

— Je prendrais un bock...

## Dernières Nouvelles.

Les paroles prêtées par l'Agence Havas à M. Lepère au fort de Lomont ont produit une grave impression à Berlin, où elles ont été télégraphiées le jour même où le ministre faisait son discours.

Comme conséquence, on annonçait hier que M. Lepère ne pouvait plus conserver son portefeuille et qu'il allait être mis en demeure, sous un prétexte quelconque, de donner sa démission.

Plusieurs membres du Parlement sont venus place Beauvau prendre des informations.

M. Teisserenc de Bort, ambassadeur de France à Vienne, a envoyé à Paris un courrier de cabinet qui est arrivé jeudi au ministère des affaires étrangères.

Quelques heures plus tard, un attaché du cabinet de M. Waddington parlait par le chemin de fer de Lyon, à destination de Mont-sous-Vaudrey, avec des dépêches spécialement adressées au Président de la République.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. CHAVANNES.

Dimanche 28 septembre 1879.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE  
Début de la troupe de comédie.

## LE BOSSU

Ou le Petit Parisien

Drame en 3 actes et 10 tableaux, de MM. Anicet Bourgeois et Paul Féval.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.





**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendus sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, plitiques, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.				
8 10 —				10 h. 54 matin.	
1 35 soir.	4 50 soir.			0 15 soir.	
4 55 —					
7 50 —	11 35 —				
DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.				
10 45 —	5 14 soir.			9 h. 48 matin.	
12 15 soir.	3 35 —			6 25 soir.	
0 45 —	10 22 —			4 15 —	
				11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 SEPTEMBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	83 60	20	Crédit Foncier colonial	470	10	Canal de Suez	730			7 50	
4 1/2 %	86 60	40	Crédit Foncier, act. 500 f.	1095		Crédit Mobilier esp.	1187				
5 %	113 65	15	Obligations foncières 1877	387 50	75	Société autrichienne	583			5	
Obligations du Trésor	118 65	30	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	735	10	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	615		Crédit Mobilier	766 35	1 25	Orléans	386				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	611		Crédit foncier d'Autriche	737 50	50	Paris-Lyon-Méditerranée	384 25				
— 1865, 4 %	530		Est	737 50	50	Nord	391				
— 1869, 3 %	411	1 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1165		Ouest	382				
— 1874, 3 %	405	1	Midi	807 50	50	Midi	384				
— 1875, 4 %	530		Nord	1475		Paris (Grande Ceinture)	302 50				
— 1876, 4 %	531		Orléans	1189 50		Paris-Bourbonnais	383				
Banque de France	3240		Ouest	785		Canal de Suez	573 75				
Comptoir d'escompte	891	7 50	Compagnie parisienne du Gaz	1317 50							
Crédit agricole			C. gén. Transatlantique	655	5						

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 45 — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.		8 — 31 — omnibus.	
8 — 56 — omnibus-mixte.		9 — 40 — express.	
1 — 25 — soir, express.		12 — 40 — omnibus-mixte.	
3 — 32 — omnibus.		4 — 42 — omnibus-mixte.	
7 — 15 — (s'arrête à Angers).		10 — 38 — express-poste.	
10 — 37 —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, et de M<sup>e</sup> SALMON, notaire à Doué-la-Fontaine.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise à Baugé, commune des Verchers et commune du Vaudelnay-Rillé,

Située à 200 mètres de la gare de Baugé-les-Verchers,

Consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance de 8 hectares en un seul tenant et 2 hectares détachés.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DILLAY, ancien notaire, demeurant à Argenton-Château (Deux-Sèvres), à M. ÉPOUVIN, expert à Brézé, ou aux notaires. (489)

#### A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### MAISON

Située à Saumur, rue de la Tonnelle, occupée par M. Rossignol.

S'adresser à M. Yvon père, rue du Roi-René. (472)

#### A LOUER

La belle propriété de GRENELLE, soit en totalité, soit en partie, avec la pelouse, kiosque et tous les accessoires, écurie, etc.; belles caves existant sous la propriété, restées parfaitement sèches pendant les inondations de Saumur.

Cette location pourrait convenir à un officier de l'École de cavalerie ou un négociant; la maison est d'ancienne construction, mais elle serait restaurée, et des améliorations seraient faites au gré du locataire. — Le service pour le gaz et les eaux existe déjà sur la propriété.

Aussi à louer, une petite maisonnette, qui conviendrait parfaitement à un jardinier, avec une chambre au rez-de-chaussée et une autre au-dessus; il y aurait une belle pièce de jardin attachée à cette location; au besoin, elle serait éclairée et chauffée au gaz.

La maisonnette pourrait également convenir pour le portier ou concierge de la maison principale.

Il existe sur la propriété une pompe qui n'est jamais à sec. S'adresser, pour tous les renseignements et visiter la propriété, à M. J.-B. STARRS, propriétaire à la Fuie, ou à P. LARCHÈVÈRE, régisseur de la propriété, rue des Bâtiens, n° 14.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

#### VENTE

DE

#### CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 4 octobre 1879, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à l'adjudication de trente-quatre chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable au comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (502)

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### MAISON DE CAMPAGNE

Située près le bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Précédemment occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M<sup>e</sup> LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. RENOULTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (417)

#### A VENDRE

Grand assortiment

DE

#### BEAUX PLANTS DE PEUPLIERS

Suisses et d'Italie.

CHEVELUS DE VIGNES ROUGES de Bourgueil, PINOT BLANC, Griffes D'ASPERGES d'Argenteuil, etc., etc.

S'adresser à M. MARCHÉAU, pépiniéristes à Brain-sur-Allonnes. (503)

#### A VENDRE

#### LESSIVEUSE A VAPEUR EN CUIVRE

Avec tous les appareils.

Beaux Myrtes en pots, Lauriers et beaucoup d'autres plantes. S'adresser au bureau du journal.

LA CHASSE EST INTERDITE sur la Terre de la Presaye, commune de Vivy. (498)

## INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre, 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

UN HOMME SÉRIEUR désire trouver un emploi comme comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

#### THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUFRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

#### SUCCÈS ASSURÉ

Guérison infaillible des coups, contusions, chutes, douleurs intérieures, par le Bol Vulnérable Coustard, dit Bol de chute.

Envoi franco, contre 1,05, timbres ou mandat. — BESNARD, pharmacien, rue Saint-Laud, 18, à Angers.

Dépôt dans toutes Pharmacies.

### LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers HUITIÈME ANNÉE Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière — Etudes sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises & étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Vêtements, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

2 F<sup>r</sup>. LA Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUTS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Taubout — Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taubout, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**MERGERIE**  
**BONNETERIE**  
**LINGERIE**  
**GANTERIE**

**A LA PAIX**

**SARGET-GIRAULT**  
6, rue d'Orléans, 6.  
**SAUMUR**

**CORSETS**  
**CRAVATES**  
**BRETELLES**  
**ÉVENTAILS**

Maison reconnue pour vendre toutes ses Marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

VERITABLE OCCASION Gilets flanelle croisée, belle qualité, sans manches toutes les tailles. . . . . 2 fr. 90

**CALEÇONS POUR HOMMES.**

	Coton écri.	Croisé de coton blanc	Toile forte.	Flanelle croisée
Très-bonne qualité	2 90	2 90		
Qualité extra. . .	3 75	3 75	5 75	9 50

**PARFUMERIE.**

Vinaigre de J.-V. Bully, le flacon de 1 fr. 50.	1 fr. 15
Lait d'iris, L.-T. Piver, le flacon de 2 fr.	1 40
Eau de Lubin, petit modèle	1 90
Eau de Lubin, grand modèle	5 80
Eau dentifrice du D <sup>r</sup> Pierre, le flacon de 3 fr.	3 90
de Botot, le flacon de 3 fr.	3 90
Eau des Fées de Sarah Félix, le flacon de 6 fr.	3 95
Veloutine, Ch. Fay, la boîte de 4 fr.	2 90
GOSMYDOR, eau de toilette sans acide, le flacon de 1 fr. 50.	1 15

**CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE**  
Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.  
**SPÉCIALITÉ DE GANTS CIVILS ET MILITAIRES**

**LE TEMPS**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
PARIS — 3, Rue Rossini — PARIS

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

**RENTES VIAGÈRES**  
POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE :

À 50 ans, 7 fr. 82 c.; — à 55 ans, 8 fr. 75 c.; — à 60 ans, 9 fr. 86 c.; — à 65 ans, 11 fr. 01 c.;  
à 70 ans, 12 fr. 32 c.; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

Représentant à Angers, M. D'HUY, 39, rue Volney. (482)

Saumur, imprimerie de P. GODET.